Responsible banking practices

Benchmark study 2021

mazars

Avant-propos

Le deuxième benchmark de Mazars sur les pratiques des banques responsables révèle que les institutions financières ont fait des progrès significatifs en matière de finance durable. Face aux grands bouleversements économiques et sociétaux causés par la pandémie de la COVID-19, les acteurs majeurs du secteur financier continuent de prendre en considération la durabilité environnementale et de reconnaître les risques et les opportunités qui en découlent, tant pour le marché que pour les actionnaires et les autres acteurs du secteur.

Cet engagement en faveur d'un monde plus durable est également pris en considération par les plus hautes sphères politiques. Peu après son investiture, Joe Biden a réitéré l'engagement des Etats-Unis à l'égard des Accords de Paris, notamment concernant l'objectif de « neutralité carbone » à atteindre d'ici 2050, en déclarant : « Nous pouvons investir dans notre infrastructure pour la rendre plus forte et plus résiliente, tout en s'attaquant aux causes profondes du changement climatique. »

Du côté du Royaume-Uni, le Premier ministre britannique, Boris Johnson a annoncé l'intention de son pays d'imposer aux grandes entreprises et institutions financières l'obligation de publication d'informations sur le climat d'ici 2025. Ces mesures vont plus loin que les recommandations actuelles du groupe de travail sur les informations financières liées au climat.

Le monde de la finance se doit d'intégrer pleinement les problématiques environnementales liées au changement climatique afin de promouvoir un avenir plus respectueux du climat. Rien qu'en 2020, les risques naturels ont ainsi entraîné 210 milliards de dollars de dommages. La Banque d'Angleterre estime que jusqu'à 20 milliards de dollars d'actifs pourraient être menacés par le changement climatique.

Malgré les résultats positifs de notre benchmark pour toutes les banques évaluées, la mise en œuvre complète de pratiques exemplaires et pertinentes visant à atteindre la durabilité environnementale et la neutralité climatique est toujours en cours.

Pour aider les banques et les différents acteurs du secteur dans cette transition, notre étude s'appuie sur les précédentes versions publiées en 2020 : « Pratiques des banques responsables » et « Risques financiers liés au changement climatique : comment les banques réagissent-elles ? ». Suite aux commentaires et à l'intérêt manifestés par les établissements bancaires évalués, ce benchmark se fonde sur un échantillon plus large, composé de 37 banques basées en Afrique, en Amériques, en Asie-Pacifique et en Europe. À l'aide des documents de références 2019-2020 de ces banques, Mazars a identifié les meilleures pratiques d'évolution et de tendances en termes de développement de gestion des risques liés au changement climatique, aux problèmes sociaux et de gouvernance.

En classant les 37 banques en quatre catégories – excellents, leaders, partisans et suiveurs - il est encourageant d'observer qu'une banque est classée comme « excellent » en obtenant un score positif dans plus de 95% des critères définis dans notre évaluation. Il est également important de souligner que davantage de banques sont classées en tant que « leaders» et « partisans » par rapport aux résultats de l'année dernière, et moins (sept seulement) se classant comme « suiveurs».

Cependant, des défis persistent, et notre benchmark réaffirme que de solides pratiques de développement durable vont souvent de pair avec l'application des directives et des exigences sectorielles cohérentes fournies par les régulateurs locaux et les gouvernements.

Dans l'attente de la COP26[1], qui devrait démontrer le rôle clé des services financiers dans l'atténuation des risques liés au changement climatique, Mazars continue de suivre l'évolution du marché et de découvrir les meilleures pratiques pour favoriser l'émergence de banques responsables. Après la pandémie de la COVID-19, Mazars souhaite accompagner la création d'entreprises résilientes et construire un avenir durable pour l'économie mondiale.

1. 26ème Conférence des Parties des Nations unies sur le changement climatique. Elle aura lieu à Glasgow du 1er au 12 novembre 2021.

Executive summary

Principaux résultats

La majorité des banques évaluées :

1. favorisent une culture de la durabilité environnementale et attribue cette responsabilité aux fonctions de direction. En moyenne, aujourd'hui, **74 % des banques ont mis en œuvre des mesures favorisant une culture de la durabilité environnementale et ont adapté leur structure de gouvernance, contre 49 % l'an dernier.** Cependant, l'intégration des compétences ESG[1] dans le choix de la composition de leur conseil d'administration et la mesure de la performance ESG lors de la fixation des rémunérations restent des pratiques peu fréquentes.
Recommandation : les banques devraient également tenir compte des compétences ESG lors de la composition de leur conseil d'administration et mesurer les performances ESG lors de la fixation de la rémunération ;

2. s'engagent à atteindre des objectifs SMART de durabilité environnementale. Les méthodologies d'alignement stratégique avec les Accords de Paris ont progressé. Environ **51% des banques ont testé la méthodologie PACTA pour aligner leurs portefeuilles financiers avec les objectifs des Accords de Paris.** Cependant, cela n'a pas encore été reflété dans les engagements officiels des banques en matière de neutralité climatique.
Recommandation : les banques devraient adopter et affiner des méthodologies pour mesurer leurs émissions carbone et fixer des objectifs de réduction en ligne avec les objectifs climatiques tels que ceux des Accords de Paris ;

3. ont des pratiques de gestion des risques plus avancées pour les risques climatiques que pour les risques ESG plus larges - avec la plupart des capacités d'analyse de scénarios climatiques. Cependant, l'impact financier du changement climatique sur les banques reste difficile à mesurer en raison d'un manque d'informations quantitatives. Par exemple, **seulement 22% des banques fournissent des données quantitatives sur la matérialité des risques climatiques.**
Recommandation : les banques devraient fournir des données quantitatives supplémentaires pour améliorer la qualité des informations publiées concernant les impacts financiers du changement climatique ;

4. mettent en œuvre des normes de reporting de développement durable, principalement axées sur les objectifs climatiques, les plus couramment utilisées étant le CDP[2] et le TCFD[3]. Pour les banques qui révèlent dans le cadre du TCFD, le niveau de détail, en particulier en ce qui concerne la stratégie, les paramètres et les objectifs, reste faible. En termes de paramètres et d'objectifs, les émissions de GES[4] sont les plus déclarées. Cependant, les émissions de GES du du Scope 3 demeurent un défi majeur en matière de reportings. Par exemple, **seulement 11% des banques divulguent des informations relatives à leurs activités de financement.**
Recommandation : les banques devraient étendre leurs reportings en matière de développement durable conformément aux recommandations de la TCFD pour une meilleure divulgation climatique, et devraient également améliorer la granularité et l'exhaustivité des informations divulguées, telles que les mesures relatives aux émissions de GES du Scope 3 ;

5. proposent une offre pour les entreprises plus mature que l'offre pour les particuliers. De même, les produits climatiques et environnementaux sont plus répandus que les produits économiques et sociaux. Par exemple, **78% des banques ont développé une offre d'obligations vertes, alors que seulement 32% ont développé des produits verts pour les particuliers.** Dans l'ensemble, la comparabilité des offres entre les banques reste un défi en raison du manque de grilles comparatifs et de reporting normalisés.
Recommandation : les banques devraient continuer à développer les produits de détail et améliorer leur reporting pour donner une vision claire du type de produits proposés, du marché cible et des montants financés afin de faciliter la comparaison des produits entre différents établissements.

Etat des lieux

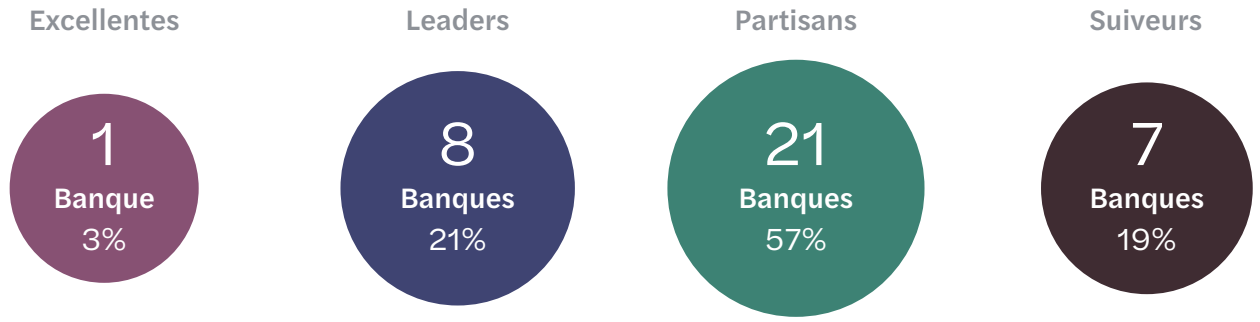

1. Environnement, Social et Gouvernance. 2. Carbon Disclosure Project. 3. Task Force on Climate-related Financial Disclosure. 4. Gaz à effet de serre